

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2024/05/36

Date de convocation  
21 mai 2024

L'an deux mil vingt quatre  
le **LUNDI 27 MAI 2024** à 18 Heures 00

Date d'affichage  
21 mai 2024

le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Nombre de conseillers

Exercice : 26  
Présents : 17  
Votants : 21

Etaient présents :

Monsieur Alain CAYET  
Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES –  
Madame Anne-Caroline RATAJCZAK – Monsieur Stéphane FOURNIER  
Monsieur Fouad AJARRAY – Madame Yveline LOURDEL – Monsieur Yves RAOULT –  
Madame Micheline LAURENT – Madame Martine DUQUESNOY – Monsieur Patrick BRUGUET  
Madame Christelle LEBAS – Madame Astrid SAVARY – Madame Corinne DOLLE –  
Monsieur Thierry IMBERT – Monsieur Hubert CHIVET – Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ qui donne procuration à Madame Stéphane FOURNIER  
Madame Ghislaine VALENTE qui donne procuration à Monsieur Yveline LOURDEL  
Monsieur Marc SERRA qui donne procuration à Monsieur Marie-Antoinette DESHORTIES  
Madame Sophie LOPEZ qui donne procuration à Madame Anne-Caroline RATAJCZAK

Madame Chantal DECOCQ  
Monsieur Philippe LEFEBVRE  
Madame Audrey TISON  
Monsieur Jean-Claude NOEL  
Madame Sandrine SERGEANT

AU

Secrétaire de séance :

Monsieur Thierry IMBERT

**Objet : Subvention de fonctionnement Région – Dispositif « soutien régional aux programmations des contrats de ville pour 2024 » - Projet Repair K'fé**

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre du Contrat de ville, la commune peut bénéficier d'un financement de la Région Hauts-de-France sur du fonctionnement pour des actions en proximité permettant de développer une citoyenneté active et en favorisant le pouvoir d'agir des habitants. Elle accompagne aussi les enjeux de transition.

Ce type de dispositif associe les habitants dans des micro-projets d'amélioration de leur environnement quotidien.

Monsieur le Maire expose une action éligible à ce financement :

Le REPAIR K'fé est un lieu où l'on vient se rencontrer, échanger autour d'un café et obtenir ou donner des conseils.

La raison première de la venue est le besoin de réparation d'un objet ou le besoin de conseil.

Des ateliers sont aussi proposés et animés pour inciter le déplacement et les échanges.  
Ils sont utilisés comme base pour créer du lien et des envies aux habitants de s'impliquer et d'exploiter leurs propres compétences  
Exemple d'ateliers : réalisation de bac à épices / planche à découper en bois...

Au fil des rencontres, certains habitants apportent leurs compétences et deviennent ainsi acteur/animateur.  
Chacun apporte des conseils techniques, des idées, des bons plans.  
La transition éconologique est aussi au cœur du projet avec les notions de récupération, de respect de l'environnement.

La préparation, l'organisation et la réalisation de ce temps sont réalisées par un animateur au démarrage puis avec un groupe d'habitants prêt à s'investir pour et avec les autres.

Les objectifs sont :

- Echanger avec les habitants / créer du lien
- Mette en avant les compétences des habitants et les faire devenir acteur. Une prise de confiance et de compétences pour certains pourraient aussi aider à la remise à l'emploi.
- respect de son environnement et développer l'esprit de réparation, récupération.
- Echange de compétence
- Créer un lieu de rencontre convivial
- Orientation vers les partenaires
- Découverte de métiers

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide de 3 000 € auprès de la Région le reste étant abondé par les fonds propres de la commune.

Aussi, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter la subvention auprès de la Région Hauts-de-France
- à signer les conventions partenariales et financières liées à cette demande

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 28 mai 2024  
Le Maire,  
Alain CAYET.

